



2 Jours **Calculer les cotisations sociales**

dans PAIE - EXPERTISE PAIE / Réf : PAI-EXPE-20

Objectifs de la formation

- Déterminer le montant des cotisations sociales à partir du salaire brut
- Calculer les cotisations patronales et salariales

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Décrire les cotisations sociales

- Liste des organismes collecteurs des cotisations sociales
- La détermination du montant des cotisations
- Les différentes tranches et le plafond de la sécurité sociale

Jour 1 - Après-midi

2. Calculer les cotisations

- Réductions et neutralisation du plafond
- Les régularisations des bases de cotisation
- La réglementation des contrats aidés

Jour 2 - Matin

3. Examiner les cotisations spécifiques



- La CSG CRDS
- Le forfait social
- La cotisation allocations familiales
- Le FNAL
- Le versement de transport

Jour 2 - Après-midi

4. Identifier les principaux cas particuliers

- Les CDD
- Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- Les stagiaires

Pré-requis

Avoir une maîtrise de la paie

Public cible

Comptable paie

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



